



1700

Bulletin d'information de la Ville de Fribourg
Mitteilungsblatt der Stadt Freiburg
Septembre/September 2018

347



MASCOTTE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE 19
FRIBOURG DURANT LA PREMIÈRE GUERRE MONDIALE 12
LIVRECHANGE 21

3	Editorial
5	Communications du Conseil communal Aus dem Gemeinderat
6	Conseil général Generalrat

8	Concours
9	Un tour en Tuk-Tuk
9	A pied à l'école
11	Blogueurs, à vos plumes
12	Fribourg durant la Première Guerre mondiale

14	Réalisons-le ensemble
15	Le NeighborHub au service de la culture
15	Grégory Sugnaux à l'atelier d'artiste Jean Tinguely

17	Caritas Fribourg fête ses 75 ans
19	Echo
20	Le XX ^e siècle en constructions
21	A la Bibliothèque
22	Mémento

Le budget au service du citoyen Das Budget im Dienst des Bürgers

A l'heure où le budget communal 2019 et le plan financier à 5 ans sont en pleine finalisation, le citoyen peut se demander comment le Conseil communal fixe les priorités. Cet exercice complexe est répété chaque année par l'ensemble de l'administration communale et se base d'une part sur les lignes stratégiques du programme de législature et d'autre part sur les projets concrétisant cette stratégie.

Die Erstellung eines Budgets dient folglich dazu, Prioritäten zu setzen, wobei das Geld ein Mittel, doch kein Zweck an sich ist. Einige Regeln sind allerdings einzuhalten, zum Beispiel das Bemühen um Gleichgewicht, die Vorausplanung der Zukunft, das Ergreifen günstiger Gelegenheiten und die Risikokontrolle. Zudem hat sich der Gemeinderat bestimmte Richtlinien gesetzt: So sind begonnene Projekte abzuschliessen, und die ganze Schuldenlast darf nicht auf künftige Generationen überwältzt werden.

**LAURENT
 DIETRICH**



Le contexte financier actuel et les taux d'intérêt bas créent le contexte idéal pour investir puisque l'emprunt d'argent est très bon marché, voire rémunéré... Le Conseil communal a donc décidé dès le début de la législature d'initier de nombreux projets d'urbanisme dans les quartiers de la Gare, du Bourg et de Saint-Léonard. Cela a des implications sur l'endettement mais les liquidités actuelles de la Commune permettent de freiner cet effet.

Schliesslich wird in verschiedenen Bereichen eine Vielzahl von Förderungsprojekten realisiert. So kann die Stadt insbesondere partizipative Projekte, urbane Sportanlagen, Aktionen, um die Freiwilligenarbeit zu unterstützen und die Bevölkerung für Sauberkeit auf dem Gemeindegebiet zu sensibilisieren, Programme für die Revitalisierung von Quartieren, künstlerische Interventionen im öffentlichen Raum, Unterstützung von Veranstaltungen nationaler Bedeutung und vieles andere mehr finanzieren. Der Bürger profitiert direkt von konkreten Aktionen vor Ort gemäss einer klaren Strategie. Und das ist gut so!

Toutefois, rien n'est gagné et de nombreux défis approchent: la Caisse de prévoyance du personnel, la réforme de la fiscalité des entreprises, l'intensité prévue des investissements, la gestion des sites pollués ou encore la mise en place de la nouvelle loi sur les finances communales. Le budget, un fin équilibre entre réalisations et prudence...

LE CHIFFRE

2635

C'est le nombre de personnes que le Tuk-Tuk de REPER a transporté à Villars-sur-Glâne. Le projet débarque à Fribourg. Venez l'essayer!

1700

IMPRESSUM

Edition

Ville de Fribourg

Adresse

Ville de Fribourg
1700
Place de l'Hôtel-de-Ville 3
1700 Fribourg
Tél. 026 351 71 11
Fax 026 351 71 09
www.ville-fribourg.ch

Responsabilité

réactionnelle
Catherine Agustoni
Secrétaire de Ville
1700@ville-fr.ch

Annonces

media f sa
Bd de Pérolles 38
1705 Fribourg
Tél. 026 426 42 42
Fax 026 426 42 43
1700@media-f.ch

Impression

media f sa
Imprimerie Saint-Paul
Bd de Pérolles 38
1705 Fribourg
Tél. 026 426 44 55
Fax 026 426 45 31

Photo couverture

Le Secteur énergie et développement durable de la Ville de Fribourg présente Vall'ée, sa toute nouvelle mascotte.

Tirage

24 432 exemplaires

STATISTIQUE DE LA POPULATION EN VILLE DE FRIBOURG

A la fin août 2018, la population légale de la ville était de **38 212 habitants**, soit 17 de plus qu'à la fin juillet 2018.

La population en séjour était de 2977 (- 52). Le chiffre de la population totale était donc au 31 août de 41 189 (- 35). Sur ce nombre, 26 835 personnes étaient de nationalité suisse et 14 354 de nationalité étrangère.

STATISTIQUE DU CHÔMAGE EN VILLE DE FRIBOURG

Au 31 août 2018, la ville de Fribourg comptait **1446 personnes inscrites** à l'Office communal du travail (+ 23 par rapport à fin juillet 2018), pour un taux de demandeurs d'emploi de 7,2%. Figurent dans ces chiffres tous les demandeurs d'emploi, y compris le nombre de chômeurs qui, selon les critères du SECO, s'élevait à 748 pour un taux de chômage de 3,7%.

Par chômeur, on entend toute personne inscrite à l'Office du travail de Fribourg et disponible immédiatement pour un placement ou un emploi. Les demandeurs d'emploi sont aussi inscrits à l'Office communal du travail, mais sont temporairement occupés (gain intermédiaire; programmes d'emploi temporaire, de perfectionnement ou de reconversion, service militaire, etc.). Ils ne peuvent donc pas être placés de suite.

COMMUNICATIONS DU CONSEIL COMMUNAL

Le Conseil communal

a pris acte de la démission du Conseil général de L. Ducommun et proclamé élu S. Cudré-Mauroux; **a pris acte** de la démission de la Commission sociale et du Conseil de la Fondation de Solidarité de H. Schenevey et désigné B. Steinauer pour l'y remplacer; **a décidé** l'adhésion de la Ville de Fribourg à l'Observatoire du logement et immobilier du canton de Fribourg;

a validé les plans des projets Fribourg (ou)vert et autorisé la mise à l'enquête simultanée des quatre sites Autour du foot, Pré-Fleuri, parc des Maggenberg, et Paysage éducatif;

a adopté la modification du PAD Beaumont sud et remis le dossier à la DAEC, pour examen final et approbation;

a décidé la signature d'une convention pour le nettoyage des escaliers situés entre la rue Saint-Michel et la place du Collège Saint-Michel;

a confirmé le renouvellement du bail de l'établissement public Irish Pub pour 5 ans, dès le 1^{er} novembre 2019;

a décidé la réattribution de la concession d'affichage sur le domaine public et privé communal à la Société générale d'affichage (SGA);

a décidé l'octroi d'une subvention de Fr. 20 000.– au Port de Fribourg, pour l'édition 2018;

a décidé le versement d'un montant de Fr. 1000.– pour l'organisation de la Table ronde du Conseil cantonal de prévention et de sécurité du 23 novembre 2018; **a constitué** la nouvelle Commission consultative de l'énergie;

a adopté le nouveau tarif de parking, le samedi, au parking de Bourguillon, pour une durée maximale de 10 h 30, au prix de Fr. 0,77 l'heure, soit Fr. 8.– la journée;

a adopté les plans de prolongement d'un trottoir existant sur le domaine public communal à la route Henri-Dunant.

MITTEILUNGEN AUS DEM GEMEINDERAT

Der Gemeinderat

nimmt den Rücktritt von Lorraine Ducommun aus dem Generalrat zur Kenntnis und ernennt Stéphane Cudré-Mauroux zu deren Nachfolger;

nimmt den Rücktritt von H. Schenevey aus der Sozialkommission und dem Stiftungsrat der Solidarität zur Kenntnis und ernennt B. Steinauer zu deren Nachfolgerin; **beschliesst** den Beitritt der Stadt Fribourg zum Wohn- und Immobilienobservatorium des Kantons Fribourg;

validiert die Pläne der Projekte «Fribourg (ou)vert» und gestattet die gleichzeitige öffentliche Auflage der vier Standorte «Autour du foot», «Pré-Fleuri», «Parc des Maggenberg» und «Paysage éducatif»;

verabschiedet die Änderung des DBP «Beaumont Sud» und leitet das Dossier zur Endprüfung und Genehmigung an die RUBD weiter; **beschliesst** die Unterzeichnung eines Abkommens für die Reinigung der Treppen zwischen der Rue St-Michel und dem Platz des Kollegiums St. Michael;

beschliesst die erneute Vergabe der Plakatierungskonzession im öffentlichen und privaten Raum der Gemeinde an die APG;

beschliesst die Gewährung einer Subvention von Fr. 20 000.– an den «Port de Fribourg» für die Ausgabe 2018;

beschliesst die Überweisung eines Betrags von Fr. 1000.– für die Organisation des Runden Tisches des Kantonalen Rats für Prävention und Sicherheit vom 23. November; **setzt** die neue Konsultativkommission für Energie ein;

verabschiedet den neuen Parkuhrtarif für den Samstag im Parking de Bourguillon für eine Höchstdauer von 10,5 Stunden zum Preis von Fr. 0,77 pro Stunde, d. h. Fr. 8.– pro Tag; **verabschiedet** die Pläne für die Verlängerung eines auf öffentlichem Grund der Gemeinde befindlichen Trottoirs an der Route Henri-Dunant.

Lundi 29 octobre (mardi 30 octobre: éventuelle
séance de relevée), 19 h 30Salle du Grand Conseil, place de l'Hôtel-de-Ville 2
L'ordre du jour est consultable dès mi-octobre sur
www.ville-fribourg.ch > Conseil général

Conseil général

I. Mosoba (PS) est élue représentante de la Ville de Fribourg au Conseil d'agglomération, en remplacement de **L.-M. Graden** (PS), nouvelle Présidente de la Commission financière.

Un geste en faveur des associations de quartier

En 2014, le Conseil général a transmis un postulat au Conseil communal demandant l'exonération de taxe pour les activités de quartiers sans but lucratif. Ce postulat avait été transformé en proposition n°ii, au motif qu'il implique une modification du règlement général de police. Lors de la séance, le Conseil communal demande au Conseil général d'approuver ce règlement mis à jour.

La Commission financière (Cofin) se réjouit de la suite satisfaisante donnée à la proposition du Conseil

Séance des 2 et 3 juillet: Soutien aux associations de quartier

général. Elle regrette néanmoins l'absence d'une définition précise de la notion d'activité non lucrative. Bien que le règlement parle d'association de quartier, elle note que cette exonération a déjà été utilisée pour des sections de quartier, comme celle du Marché-aux-Poissons. Une autre modification du règlement concerne l'allongement à 20 jours du délai de demande de manifestation, contre 10 jours actuellement. La Cofin est favorable et se satisfait d'avoir reçu les garanties pour que des manifestations de petite envergure puissent n'être annoncées que 10 jours avant.

Définir «but non lucratif»

Aucun groupe ne s'oppose au règlement modifié. Tous tiennent à relever le travail remarquable des associations de quartiers, qui jouent un rôle majeur dans la cohésion sociale. Comme la Cofin, les groupes

UDC, CG-PCS auraient souhaité voir dans le Règlement une définition précise de ce qui est compris par une activité «sans but lucratif». «Qu'est-ce qui se passe pour des événements organisés par une association de quartier en collaboration avec une association des commerçants du quartier?» se demande **P. Wicht** (UDC). Une autre question se pose lorsque l'association de quartier cherche, à travers l'événement, à récolter des fonds pour financer la sortie des aînés du quartier, par exemple. Mais les groupes semblent confiants: **G. Bourgarel** (Verts) est certain que «le bon sens permettra de trancher». **P.-O. Nobs**, Conseiller communal directeur de la police locale, a déjà réfléchi à ces questions: si un *foodtruck* participe à la fête et que les bénéficiaires reviennent à son commerce, il n'y aura pas d'exonération.

Par contre, si les bénéficiaires reviennent à l'association de quartier, l'autorisation ne sera pas soumise à des émoluments. Si l'association lève des fonds pour des buts universels, aucune taxe ne sera perçue. **P.-O. Nobs** tient à souligner la nécessité de l'allongement du délai minimal pour formuler les demandes d'autorisations au vu de la forte augmentation des requêtes: «au 1^{er} juillet, nous avons déjà rendu 425 décisions pour 2018, contre 548 pour toute l'année 2005.» remarque-t-il.

Les comptes 2017 de la CPPVF

Les groupes doivent prendre acte des comptes 2017 de la Caisse de prévoyance du personnel de la Ville de Fribourg (CPPVF). **L.-M. Graden**, Présidente de la Cofin, est confiante: «Les comptes 2017 sont bons. La performance globale de la gestion de la fortune de la CPPVF

Generalrat

Immaculée Mosoba (SP) wird zur Vertreterin der Stadt Freiburg im Agglomerationsrat gewählt, wo sie **Lise-Marie Graden** (SP), neue Präsidentin der Finanzkommission, ersetzt.

Eine Geste zugunsten der Quartiervereine

Im Jahr 2014 hat der Generalrat dem Gemeinderat ein Postulat weitergeleitet, in dem die Befreiung von Gebühren für gemeinnützige Quartieraktivitäten gefordert wurde. Dieses Postulat wurde in den Antrag Nr. ii umgewandelt, da dafür das Allgemeine Polizeireglement abgeändert werden muss. In der Sitzung ersucht der Gemeinderat den Generalrat, das aktualisierte Reglement zu genehmigen.

Die Finanzkommission (Fiko) zeigt sich erfreut, dass der Vorschlag des Generalrats positive Folgen hat, bedauert jedoch das Fehlen einer

präzisen Definition des Begriffs der «gemeinnützigen» Aktivität. Obwohl das Reglement von Quartiervereinen spricht, so stellt sie fest, wurde diese Befreiung bereits für Quartierzonen wie den Fischmarkt gewährt. Eine weitere Änderung des Reglements betrifft die Verlängerung der Frist zur Anmeldung einer Veranstaltung von gegenwärtig zehn auf zwanzig Tage. Die Fiko begrüsst dies und ist befriedigt, Garantien erhalten zu haben, dass kleine Veranstaltungen nur zehn Tage zuvor angemeldet werden müssen.

«Gemeinnützig» definieren

Keine Fraktion spricht sich gegen das geänderte Reglement aus. Alle heben die bemerkenswerte Arbeit der Quartiervereine hervor, die eine wichtige Rolle für den sozialen Zusammenhalt spielen. Wie die Fiko hätten auch die SVP- und ML-CSP-Fraktionen gewünscht, dass das

Reglement eine präzise Definition dessen enthielte, was unter einer «gemeinnützigen» Aktivität zu verstehen ist. «Wie steht es um Anlässe, die ein Quartierverein in Zusammenarbeit mit einem Gewerbeverein des Quartiers organisiert?», fragt sich **Pascal Wicht** (SVP). Ein Problem stellt sich auch, wenn der Quartierverein mit Hilfe der Veranstaltung Geld sammeln will, zum Beispiel, um den Ausflug der Senioren des Quartiers zu finanzieren. Die Fraktionen zeigen sich jedoch zuversichtlich: Für **Gilles Bourgarel** (Grüne) steht fest, dass «der gesunde Menschenverstand richtig entscheiden wird».

Pierre-Olivier Nobs, Gemeinderat und Ortspolizeidirektor, hat über solche Fragen bereits nachgedacht: Wenn ein Foodtruck an einem Fest teilnimmt und der Gewinn in seine Tasche fließt, gibt es keine Befreiung. Wenn dagegen der Ertrag dem

Quartierverein zukommt, ist die Bewilligung nicht mit Gebühren verbunden. Sammelt ein Verein Geld für allgemeine Zwecke, wird keine Gebühr erhoben. Wie P.-O. Nobs betont, ist die Verlängerung der Mindestfrist für Bewilligungsgesuche aufgrund der starken Zunahme dieser Gesuche notwendig geworden: «Am 1. Juli wurden für 2018 bereits 425 Beschlüsse gefasst gegen 548 für das ganze Jahr 2005», stellt er fest.

Die Rechnung 2017 der Pensionskasse

Die Fraktionen haben die Rechnung 2017 der Pensionskasse der Stadt Freiburg zur Kenntnis zu nehmen. Die Fiko-Präsidentin **Lise-Marie Graden** ist zuversichtlich: «Die Rechnung 2017 ist gut. Die Gesamtleistung der Vermögensverwaltung der Kasse liegt mit 6,71 % über dem Referenzsatz der Kasse von

Sitzung vom 2. und 3. Juli: Unterstützung für die Quartiervereine

Montag, 29. Oktober (Dienstag, 30. Oktober:
eventuelle Fortsetzung), 19.30 Uhr

Grossratssaal, Rathausplatz 2

Traktandenliste verfügbar ab Mitte Oktober unter
www.ville-fribourg.ch > Generalrat

se situe à 6,71% au-dessus du taux de référence de la caisse de 6,57%. Ce résultat est dû aux performances extraordinaires des marchés financiers en 2017. A la fin 2017, la Caisse affichait un taux de couverture de 76,1%. Ce pourcentage est plus haut que celui de l'année passée, qui était de 72,9%. Enfin, le rendement des titres est de 7,7% alors qu'il était de 3% en 2016. Avec un degré de couverture des bénéficiaires de pension de 100% et un degré de couverture global de 70,4%, c'est-à-dire sans la réserve de fluctuation de valeur, la Caisse respecte le chemin de recapitalisation prévu.»

Des changements nécessaires entrepris

«Pour les caisses de pension, c'est comme pour les cerises, il y a de bonnes années et de mauvaises

années. On a la chance d'avoir eu une année exceptionnelle. Espérons que cela dure», image **M. Page** (CG-PS). Il salue la légère amélioration du ratio actifs/retraités ainsi que le taux de couverture global. Cependant, ces bons signes ne résolvent pas les questions structurelles: «La redéfinition du taux technique, indispensable, le passage à la primauté des cotisations et une réflexion nécessaire sur l'âge de référence de la retraite sont trois gros chantiers à entreprendre rapidement avant 2020.»

Ces bons chiffres n'enthousiasment pas **D. Krienbühl** (PLR) qui propose une solution visant une capitalisation complète, sans garantie de la commune à long terme: «La commune pourrait diviser sa Caisse en deux distinctes: celle existante, bloquée à une certaine date qui assurerait la grande majorité

des employés communaux actuels, et une nouvelle Caisse, de droit privé, sans garantie de la commune, regroupant les derniers collaborateurs arrivés et les nouveaux. Ainsi, l'exemption de la garantie de la commune pourrait être réalisée à long terme et les contribuables seraient moins pénalisés dans le futur... De plus, il faudrait veiller à ce que cette future Caisse ouverte devienne complètement paritaire, entre la part de l'employeur et celle de l'employé.» Ce projet, qui a été esquissé au Conseil général en 2013 par le groupe UDC, est en discussion dans le canton du Valais

P. Marchioni (UDC) avertit que son groupe «attend du Conseil communal qu'il prenne sans tabou les mesures nécessaires pour faire de la CPPVF une entité viable à long terme. Nous attendons avec impatience le prochain exercice de

rééquilibrage et nous ne tolérerons pas que les contribuables passent une nouvelle fois à la caisse sans des contreparties solides et viables à long terme. Ils ont déjà donné énormément pour compenser le manque de réalisme et l'inertie des autorités.»

C. Margalhan-Ferrat (PS) rappelle que «derrière les chiffres se trouve la situation humaine des 676 actifs de la CPPVF et celle de leur famille. Le groupe socialiste invite les responsables de la Caisse à prendre en compte ces situations et leurs grandes variétés et éviter de trop spéculer sur des marchés financiers ou sur des placements immobiliers en général plus sûrs bien que parfois aussi fragiles.»

Le procès verbal de la séance est disponible sur www.ville-fribourg.ch/conseil-général

6,57%. Dieses Ergebnis ist auf die aussergewöhnlichen Resultate der Finanzmärkte im Jahr 2017 zurückzuführen. Ende des Jahrs besass die Kasse einen Deckungsgrad von 76,1%. Dieser Prozentsatz ist höher als jener des Vorjahrs, der 72,9% betrug. Die Rendite der Wertpapiere beträgt 7,7% gegenüber 3% im Jahr 2016. Mit einem Deckungsgrad der Rentenbezüger von 100% und einem globalen Deckungsgrad von 70,4%, das heisst ohne die Wertschwankungsreserve, respektiert die Kasse den geplanten Rekapitalisierungsprozess.»

Notwendige Änderungen durchgeführt

«Bei den Pensionskassen ist es wie bei den Kirschen, es gibt gute und schlechte Jahre. Wir hatten glücklicherweise ein ausgezeichnetes Jahr. Hoffen wir, dass es so bleibt», meint **Maurice Page** (ML-CSP).

Er begrüsst die leichte Verbesserung des Verhältnisses zwischen Erwerbstätigen und Rentnern und den globalen Deckungsgrad. Doch die guten Ergebnisse können die Strukturprobleme nicht lösen: «Die unumgängliche neue Festlegung des technischen Zinssatzes, der Übergang zum Beitragsprimat und eine Reflexion über das Rentenalter sind drei grosse Problembereiche, die vor 2020 angegangen werden müssen.»

Bei **David Krienbühl** (FDP) lösen diese guten Zahlen keine Begeisterung aus; er schlägt eine Lösung vor, die zu einer vollständigen Kapitalisierung ohne langfristige Garantie der Gemeinde führt: «Die Gemeinde könnte die Kasse in zwei Kassen aufteilen: zum einen die bestehende, die an einem bestimmten Datum blockiert wird und die grosse Mehrheit der heutigen Gemeindeangestellten versichert,

zum anderen eine neue private Kasse ohne Gemeindeggarantie für die seit kurzem und die neuen Beschäftigten. So könnte die Gemeinde langfristig von der Garantie befreit werden, und die Steuerzahler wären in Zukunft weniger übervorteilt... Zudem müsste man aufpassen, dass diese zukünftige offene Kasse hinsichtlich der Anteile der Arbeitgeber und der Arbeitnehmer vollständig paritätisch ist.» Dieses Projekt, das die SVP-Fraktion bereits 2013 im Generalrat skizziert hat, steht augenblicklich im Kanton Wallis zur Diskussion. Wie **Pierre Marchioni** (SVP) bekannt gibt, erwartet seine Fraktion «vom Gemeinderat, dass er die erforderlichen Massnahmen ohne Tabu treffe, um die Kasse zu einer langfristig lebensfähigen Einrichtung zu machen. Wir erwarten ungeduldig die nächste Ausgleichübung und werden nicht zulassen, dass die

Steuerzahler erneut zur Kasse gebeten würden, ohne solide und langfristige greifende Gegenleistungen zu erhalten. Sie haben bereits sehr viel gegeben, um den Mangel an Realismus und die Trägheit der Behörden auszugleichen.»

Corinne Margalhan-Ferrat (SP) erinnert daran, dass «sich hinter den Zahlen die menschliche Situation der 676 Arbeitstätigen der Kasse und jene ihrer Familien befindet. Die SP-Fraktion fordert die Verantwortlichen der Kasse auf, diese Situationen und ihre grosse Vielfalt zu berücksichtigen und zu vermeiden, dass mit den Finanzmärkten oder mit gewöhnlich sichereren, doch manchmal auch risikoreichen Immobilienanlagen allzu sehr spekuliert wird.»

Das Protokoll der Sitzung steht zur Verfügung auf www.ville-fribourg.ch/de/generalrat

Le XX^e siècle en **constructions** : deuxième volet

Le sujet est vaste et il reste tant d'édifices à présenter : l'architecture du XX^e siècle sera le thème du concours 1700 pour la seconde année consécutive. La série s'arrêtera sur des bâtiments d'habitation, des édifices publics, des ouvrages d'art, mais aussi des lieux de loisirs qui ont poussé à Fribourg durant le XX^e siècle. Comme chaque fois, un concours accompagnera les articles. Il est recommandé de n'en manquer aucun ; à l'automne 2019, un tirage au sort final permettra aux lectrices et aux lecteurs ayant répondu correctement aux dix questions de remporter divers lots.

Das 20. Jahrhundert in **Bauten**: zweiter Teil

Das Sujet ist weit gespannt, und es gibt noch so viele Gebäude vorzustellen: Die Architektur des 20. Jahrhunderts ist auch im zweiten aufeinanderfolgenden Jahr das Thema des Wettbewerbs 1700. Die Serie befasst sich mit Wohnbauten, öffentlichen Gebäuden, Kunstbauten, aber auch Freizeitanlagen, die im letzten Jahrhundert in Freiburg errichtet wurden.

Wie gewohnt werden die Artikel von einem Wettbewerb begleitet. Die Leserinnen und Leser sollten keinen verpassen, denn im Herbst 2019 können jene, die alle zehn Fragen richtig beantwortet haben, anlässlich einer Endverlosung verschiedene Preise gewinnen.

Les bains de la Motta bâtis dans les années 1923.
© Ville de Fribourg / V.B.



Concours / Wettbewerb 347



© Ville de Fribourg / V.B.

Où se trouve le monument dont on voit ici un détail ?

Réponse jusqu'au 20 octobre 2018 à Ville de Fribourg, « Concours 1700 », Secrétariat de Ville, place de l'Hôtel-de-Ville 3, 1700 Fribourg ou à concours1700@ville-fr.ch

Wo befindet sich das Denkmal, von dem hier ein Detail zu sehen ist?

Antwort bis 20. Oktober 2018 an Stadt Freiburg, « Wettbewerb 1700 », Stadtsekretariat, Rathausplatz 3, 1700 Freiburg, oder an concours1700@ville-fr.ch

LES GAGNANTS DU CONCOURS N° 345

En séance du Conseil communal du mardi 3 juillet 2018, M. le Syndic Thierry Steiert a procédé au tirage au sort des gagnants de notre concours N° 345. La réponse à donner était : « **Mario Botta** ».

Le tirage au sort a donné les résultats suivants :

1^{er} prix **M^{me} Giuseppina Lascone**

gagne l'ouvrage *Fribourg au cœur de la ville*, de Vincent Murith, paru aux Editions La Sarine.

2^e prix **M^{me} Michelle Huguenot Marti**

gagne un abonnement mensuel TPF pour adulte zone 10, d'une valeur de 68 francs.

3^e prix **M^{me} Claudine Stucky**

gagne un arrangement floral, offert par la Ville de Fribourg.

4^e prix **M. Marius Monnard**

gagne une carte de parking de 50 francs au Parking des Alpes.

5^e prix **M^{me} Cécile Daguet**

gagne un sac en toile créé par FriBag Style et une boîte de chocolats Villars.

Les gagnants recevront leur prix par courrier.

Nos remerciements aux entreprises qui offrent ces prix, réunies dans le bandeau publicitaire ci-dessous.



Un tour en Tuk-Tuk

LIEN SOCIAL

Après Villars-sur-Glâne, « Un tour en Tuk-Tuk » débarque à Fribourg. Vous devez vous déplacer pour un rendez-vous médical ou vous voulez vous promener? Un Tuk-Tuk est à votre service. Ce projet de REPER, soutenu par la Ville de Fribourg, est gratuit. Aux commandes de l'engin : des ambassadeurs Tuk-Tuk qui profitent ainsi d'un moyen d'insertion sociale et professionnelle et favorisent le lien social.

Que ce soit pour faire une course ou simplement pour se balader, un Tuk-Tuk électrique circule pour vous à Fribourg depuis le 3 septembre et jusqu'au 26 octobre. Il vous conduit où vous le souhaitez à l'intérieur de Fribourg, du lundi au vendredi, entre 9h et 12h et entre 14h et 17h. Pour le réserver, il suffit d'appeler le 076 823 19 57. L'offre, gratuite et limitée au territoire communal, est ouverte à tous, et en priorité aux aînés. N'hésitez pas à le tester.



Se reconnecter à une réalité professionnelle

Plus qu'un simple taxi, cette initiative de REPER poursuit plusieurs buts. Elle emploie deux jeunes adultes, bénéficiaires de minijobs REPER. Ceux-ci, nommés ambassadeurs Tuk-Tuk ont l'opportunité de se reconnecter à une forme de réalité professionnelle, avec l'accompagnement d'un travailleur social de REPER. Les participants bénéficient d'un contrat de travail et d'un salaire. Dans les faits, ces deux personnes s'occupent, l'une de la gestion des réservations et de l'accueil et la seconde de la conduite de l'engin.

Convivial et intergénérationnel

Un tour en Tuk-Tuk vise aussi à favoriser le lien social dans une perspective intergénérationnelle. En effet, les ambassadeurs Tuk-Tuk s'appliquent à conférer un esprit de convivialité à la course et à favoriser les échanges. Le dialogue est encouragé à se pour-

suire au-delà de la prestation de transport : les conducteurs sont, par exemple, amenés à aider les aînés à porter leurs courses devant leur porte. Par ailleurs, le Tuk-Tuk étant électrique, l'initiative s'inscrit dans une démarche de sensibilisation et de conscientisation à la mobilité douce.

Un concept qui a fait ses preuves

De mai à juillet, ce Tuk-Tuk a circulé pendant 45 jours à Villars-sur-Glâne. Avec succès : il a effectué 330 courses, soit 7 courses en moyenne par jour, pour un total de 2111 km. 265 passagers de 1 à 98 ans, mais en majorité des aînés, l'ont plébiscité.

HORAIRES

Le Tuk-Tuk circule du lundi au vendredi, entre 9h et 12h et entre 14h et 17h.

Pour le réserver : 076 823 19 57

A pied à l'école

MOBILITÉ

Le Pedibus est un plus pour la santé et pour le développement des enfants! Convivial et pratique pour les parents, il favorise l'autonomie des enfants et leur permet d'acquérir par la pratique les compétences nécessaires à la sécurité dans leurs déplacements.

Le système a déjà conquis de nombreuses familles à Fribourg : 16 lignes de Pedibus se sont mises en chemin à la rentrée scolaire! Le 21 septembre, à l'occasion de la Journée internationale à pied à l'école, une nouvelle ligne a d'ailleurs été fêtée sur le chemin de l'école du Botzet. Les lignes Pedibus fonctionnent grâce à l'initiative et à l'engagement de familles d'un même quartier. Les parents déterminent le tracé, les arrêts, les horaires en fonction de leurs besoins et disponibilités et se relaient pour accompagner les enfants. Vous souhaitez rejoindre une ligne existante ou en créer une nouvelle? La Coordination Pedibus Fribourg vous informe, vous soutient pour l'organisation et fournit gratuitement du matériel de sécurité ainsi qu'une assurance en collaboration avec le BPA. Le Pedibus permet aussi souvent de créer un réseau d'entraide et favorise les liens sociaux entre les voisins, par exemple pour une personne retraitée ou une famille récemment installée à Fribourg.

Sie sind am Pedibus interessiert oder haben Fragen? Kontaktieren Sie die Koordination Pedibus Freiburg.

Coordination Pedibus Fribourg
076 430 05 58, fribourg@pedibus.ch
www.pedibus.ch

Le Pedibus est un projet de l'ATE, Association transport et environnement, soutenu principalement par le programme « Je mange bien, je bouge bien » du Service cantonal de la santé publique, par la Ville de Fribourg, l'Agglomération Fribourg et les TPF.

Carnaval des Bolzes 2018.
© MW-ATE





RENCONTRE INTERGÉNÉRATIONNELLE

Le 7 septembre, des joueurs et des membres du staff de Fribourg Olympic Basket ont partagé un moment d'échange convivial à la Résidence bourgeoise Les Bonnesfontaines en compagnie des résidentes et des résidents ainsi que du personnel. Cette rencontre a eu lieu à l'initiative de la Ville de Fribourg via son Service des sports. © Ville de Fribourg

Blogueurs, à vos plumes !

Blog
Parlons
d'identité!

FUSION

Vous aimez écrire ? La fusion des communes vous intéresse ? Alors devenez un auteur régulier du blog du projet de fusion « Parlons d'identité ! »

La liberté d'expression est précieuse. Cette liberté, l'Assemblée constitutive du Grand Fribourg vous la donne à vous, habitants, au travers de « Parlons d'identité ! » Articles, photos, vidéos, tout est à imaginer pour faire vivre cet espace de réflexions sur votre commune, votre école, votre administration, votre histoire locale. Une géographie émotionnelle de la ville de Fribourg prendra ainsi vie sous vos doigts, dans vos mots, au travers d'anecdotes et de récits du quotidien. Encadrés par des pro-

fessionnels, bénévoles, vous participerez à des séances de rédaction avec d'autres blogueurs d'Avry, Belfaux, Corminbœuf, Givisiez, Granges-Paccot, Marly, Matran et Villars-sur-Glâne. Tous les avis, toutes les sensibilités importent et, que vous soyez membres d'associations sportives, culturelles, d'administrations, que vous soyez étudiants, en recherche d'emploi, actifs ou retraités, nous aimerions entendre vos voix. Intéressés ? Envoyez un bref e-mail de motivation à info@grandfribourg.ch.

Auf die Plätze, fertig, bloggen!

Blog
Sprechen wir
über Identität!

FUSION

Schreiben Sie gerne? Interessieren Sie sich für die Gemeindefusion? Wenn ja, werden Sie regelmässige/-r Blogger/-in für das Fusionsprojekt «Sprechen wir über Identität!».

Die Ausdrucksfreiheit ist wertvoll. Artikel, Fotos, Videos: alles kann dazu beitragen, diesen Blog mit Leben zu erfüllen und Überlegungen über Ihre Gemeinde, Ihre Schule, Ihre Verwaltung oder Ihre Ortsgeschichte anzustellen. Eine emotionale Geografie der Stadt Freiburg wird unter Ihren Fingern, in Ihren Worten, durch Anekdoten und Alltagsgeschichten entstehen. Von freiwilligen Profis begleitet, nehmen Sie an Schreibveranstaltungen mit

anderen Bloggerinnen und Bloggern aus Avry, Belfaux, Corminbœuf, Givisiez, Granges-Paccot, Marly, Matran und Villars-sur-Glâne teil. Alle Meinungen und alle Sensibilitäten sind gefragt, und wir möchten gerne Ihre Stimme vernehmen, ob Sie nun Sport- und Kulturvereinen oder Verwaltungen angehören, ob Sie studieren oder ob Sie einen Job suchen, arbeitstätig oder pensioniert sind. Schicken Sie ein kurzes Motivati- onsschreiben an info@grandfribourg.ch.

Renouvellement des vignettes de stationnement

La fin d'année approche. Et avec elle le renouvellement des vignettes de stationnement « habitants ».

La Ville de Fribourg, via son Service de la police locale, rappelle aux bénéficiaires des vignettes « habitants » de leur fournir l'attestation de la régie ou du propriétaire de leur lieu de domicile. Ce rappel ne concerne que les personnes dont l'immeuble possède des places de stationnement extérieures et/ou intérieures mais dont elles ne peuvent pas disposer pour une raison ou l'autre. En conséquence, ces personnes doivent fournir cette attestation pour confirmer la non-disponibilité de ces places de parking sur le domaine privé. Sans cette attestation, la vignette « habitant » ne sera pas renouvelée pour l'année 2019. Il est par ailleurs recommandé de vérifier que le nom de la personne concernée figure bien sur ce document.

L'attestation doit être retournée jusqu'au 14 décembre 2018 à Ville de Fribourg, Service de la police locale, Grand-Rue 37, 1700 Fribourg ou par courriel à stationnement@ville-fr.ch. Passé ce délai, la police locale ne pourra pas garantir le renouvellement avant le 31 décembre 2018.

Pour les habitants des immeubles n'ayant pas de place de stationnement sur le domaine privé, la vignette « habitant » sera renouvelée automatiquement.

Fribourg pendant la Première Guerre mondiale

**AU TEMPS
DE LA GRIPPE DITE
« ESPAGNOLE »
DE 1918**

Cette terrifiante grippe qui ravagea la planète n'a d'« espagnole » que le nom. La péninsule Ibérique, non belligérante, ne muselant pas sa presse permit, la première, l'annonce d'un mal mystérieux qui fera plus de 50 millions de morts dans le monde, dont 25 000 en Suisse, soit 5 à 10 fois plus de victimes que la Grande Guerre. Cette forme de peste des Temps modernes se propagea à une vitesse vertigineuse et toucha le canton de Fribourg au milieu de l'année 1918.

Il ne manquait que cette terrible calamité qui frappa la Suisse, en trois vagues successives, toucha « environ 2 millions de personnes et causa 24 449 décès entre juillet 1918 et juin 1919 (0,62% de la population de 1918, ce qui représente la pire catastrophe démographique du siècle). »¹ La première mention de la grippe espagnole apparaît, dans nos archives communales, le 9 juillet 1918 et semble prendre tout le monde de court : « Cette curieuse maladie dénommée (grippe espagnole) est signalée du reste dans toute l'Europe. En Suisse, elle sévit très fortement à Soleure, Berne, La Chaux-de-Fonds et dans le Jura bernois. Elle ne paraît pas dangereuse, mais elle peut provoquer des complications qui entraînent la mort. A Fribourg, on ne signale jusqu'ici aucun décès, ni dans la troupe, ni dans la population. Des mesures sont prises par les autorités civiles et militaires pour enrayer cette épidémie et il n'y a dès lors pas lieu de s'en inquiéter trop vivement. »² Le ton, d'abord rassurant, change au fil des jours et de l'explosion du nombre des malades – près de 800 – au sein du Régiment valaisan 6, de passage dans notre ville. La caserne de la Planche et le bâtiment scolaire de la Neuveville sont transformés en hôpital militaire. Les convalescents sont réunis à l'auberge de Bourguillon.

Ni fête du 1^{er} Août ni bénichon cette année-là !

Les autorités prennent la mesure de la gravité de la situation : le 12 juillet, « la Direction de l'Instruction publique informe que le Conseil d'Etat a décidé la fermeture de toutes les écoles du canton, dès le samedi 13 », le Conseil communal ordonnant, de son côté, de supprimer la cérémonie de clôture des écoles primaires prévue le 17.³ Puis, tout s'accélère. Le lendemain, le Gouvernement décide l'interdiction de tout rassemblement public. Le 20 juillet, le commissaire de police, Charles Chassot, évoque « l'épidémie de grippe qui sévit fortement à Fribourg »⁴, laquelle justifie la décision unanime de la Commission de santé « d'interdire toute manifestation qui comporte des agglomérations de personnes, la maladie étant depuis quelques jours en recrudescence à Fribourg. » Plus question d'aller se changer les idées au « cinématographe permanent à la rue de Romont » ! Dans cet esprit, le Conseil rappelle le 30 juillet, qu'« en ce qui concerne le 1^{er} Août, il est entendu que toute manifestation publique, tant civile que militaire, est supprimée, en raison des ordonnances du Conseil d'Etat concernant la grippe infectieuse. »⁵ Même la bénichon passe à la trappe, comme toutes les foires, qui ne seront rétablies qu'en janvier 1919 ! La *Feuille officielle* du 26 octobre publie un arrêté du 19 courant, « ordonnant des prescriptions diverses [...]. Malgré les mesures prises jusqu'ici, l'épidémie de grip-

pe sévit encore d'une façon intense dans notre canton comme dans les cantons voisins. Il y a lieu d'édicter des prescriptions plus sévères [...]. Interdiction légale aux personnes ayant des grippés dans leur ménage de fréquenter les locaux publics ; obligation de déclaration des cas de grippe au secrétariat communal. » L'amende peut aller jusqu'à 5000 francs – somme énorme pour l'époque – et peut s'accompagner d'une peine de prison de trois mois. Le Conseil d'Etat, présidé par Joseph Chuard (1870-1935), lance solennellement dans les deux langues un appel au peuple fribourgeois : « Nous vous rappelons avec insistance les prescriptions et les conseils donnés jusqu'ici : les malades doivent immédiatement se mettre au lit et se soigner ; ils doivent être isolés le mieux possible et ne pas recevoir de visites ; les personnes de la famille doivent éviter tout contact avec le public. Les mesures de désinfection, gargarismes, lavages des mains, propreté personnelle, propreté minutieuse des appartements, doivent être strictement observées. Les autorités locales apporteront toute leur diligence dans l'application des mesures édictées [...]. Qu'elles fassent appel aux personnes de bonne volonté qui voudraient bien aider les médecins et le personnel sanitaire surchargés. Nous ne doutons pas qu'elles rencontreront dans la population fribourgeoise un généreux empressement pour

l'accomplissement de ce devoir de charité chrétienne. »

Une population à l'isolement

Partout en Suisse, les services sanitaires sont rapidement débordés et les médecins impuissants. Après avoir envisagé, le 23 juillet, de réquisitionner l'école du Bourg « à cause de sa situation centrale », le 24 septembre, nos autorités décident d'implanter le lazaret d'isolement pour malades atteints de la grippe « sur l'école de la Neuveville qui répond parfaitement aux exigences hygiéniques et se trouve à proximité de la maison de la Providence, dont les sœurs ont bien voulu assurer la (desservance) du lazaret », sous la direction du docteur Ch. Planche-rel.⁶ Fin octobre, « tous les lits du lazaret de la Neuveville étant occupés », un second établissement s'ouvre à l'école de Gambach.⁷ Les 22 et 24 octobre, l'autorité communale propose la suppression des concerts, conférences, soirées, de toutes les réunions publiques ou de sociétés, spécialement les cours de danse publics ou privés, répétitions de chant, chœurs mixtes, allant jusqu'à demander à l'évêque diocésain « de prescrire la réduction de la durée des services religieux dans les églises, en particulier la suppression des sermons et des offices le dimanche ! »⁸ On se croirait revenu au temps de la peste au Moyen Age et de l'ensevelissement des défunts à la sauvette ! D'autant plus que, dès le 13 août, « vu les dangers de conta-

de l'ab
E
composé de pl
diées et longte
Souveraine
digestion diff
efficace contre
Chez MM. E
knecht & G
Schmidt, ph
Chanoines ; So
rue de la Préfe
et Beauregard,
Bulet, ph
pharmaciens, à
et Pharmacie é
St-Denis ; Lec
Pharmacie
Moudon. — Li
mann, Chate

L'EAU VERTE

Boisson cistercienne de la Maigrauge
à Fribourg, fondée en 1259
Liquide d'un goût exquis

Plantes choisies et mélangées dans des proportions étu-
diées et expérimentées, sans absinthe et plantes nuisibles.
Indispensable dans les cas d'indigestion, dérangements d'estomac,
nausées, coliques, refroidissements, etc., etc. Préservatif
contre les maladies épidémiques et contre l'influenza.

**Eigenmann, Chatton et C^{ie}, négt. ; Lapp, Bourg-
lottrau, Cuony, Esseiva, Wuilleret, Musy et
pharmaciens ; Guidi-Richard ; Fr. Guidi, rue des
Société de Consommation, rue des Alpes ; Ayer,
rue de la Gare ; Miserez, rue de Lausanne
à Fribourg.**

**Pharmacie, à Estavayer-le-Lac ; Strebel et Gavin,
rue de la Balle ; Schmidt, pharmacien ; Robadey, pharm.,
rue économique, à Romont ; Jambé, pharmacien, à Châtel-
villere & Gorin, droguerie de la Croix-d'Or, Genève ;
de l'Orangerie, Neuchâtel. Droguerie Christen,
rue de la genévre de montagne, chez MM. Eigen-
mann & C^{ie}, négt., à Fribourg. 972-227**

L'eau verte
de la Maigrauge
« préservatif » contre
la grippe espagnole
tiré de *La Liberté*
du 4 juillet 1918.
Nous remercions
M. Boris Sansonnens
et les Archives
de l'Etat pour leur
précieux concours.

mination pouvant résulter du trans-
port à l'église des corps de défunts
décédés des suites de la grippe, la
Direction de Police est invitée à don-
ner des ordres aux médecins et aux
recteurs des paroisses pour que,
dans des cas de ce genre, le corps
soit inhumé le plus tôt possible au
cimetière, sans être transporté au
préalable à l'église » et ce « au plus
tard 12 heures après le décès », est-
il précisé le 17 septembre⁹.

La grippe par téléphone interposé

La dégradation de la situation sani-
taire et la détresse publique repré-
sentent une aubaine pour les petits
malins qui vont abuser de la situa-
tion pour placer leur produit. Un
prospectus de « Néroform, Société
suisse de Désinfection des Télé-
phones SA », société sise à Berne et
représentée par la « Sécurité »,
Société suisse de surveillance SA, a
pour slogan : « Préservez-vous de la
contagion au téléphone ! » Cette so-
ciété propose ses services à l'admini-
stration communale en date du
12 août, arguant que l'épidémie de
grippe « pourra très bien durer
3 années et davantage jusqu'à l'ex-
tinction complète. »¹⁰ Incrédule, le
Conseil communal statue à l'inuti-
lité de prendre un abonnement au
Néroform.¹¹ Par contre, il a déjà
ordonné à ce moment-là, sur pro-
position de la Ligue fribourgeoise
contre la tuberculose, « l'arrosage
préalable des rues et trottoirs avant
leur balayage. »¹²

De longs mois sans école

Le 3 septembre, « M. le Président de
la Commission des Ecoles informe
que le Conseil d'Etat, en raison de la
recrudescence de la grippe, a déci-
dé de prolonger la fermeture des
écoles de tout le canton jusqu'au
1^{er} octobre. » Entre-temps, la Suisse
est touchée par une seconde vague
de grippe encore plus dévastatrice.
En novembre, le fléau atteint son
point culminant, même dans les
régions écartées, paralysant la vie
publique et les autorités civiles. Les
élèves trouveront en fait portes
closes jusqu'au début de l'année
suivante, « l'épidémie de grippe
paraissant sévir actuellement encore
fortement parmi les enfants »¹³, pré-
cise-t-on en haut lieu le 17 décembre.
Seul le Collège Saint-Michel est en
mesure d'accueillir à nouveau les
élèves le lundi 16 décembre. Finalement,
en date du 7 janvier 1919, « le
Conseil décide de rouvrir les écoles
primaires et secondaires le mercre-
di 15 janvier et de demander à cet
effet l'autorisation nécessaire à la
Préfecture de la Sarine. »¹⁴ Dommage
collatéral de l'absence de scolarisa-
tion, la sous-alimentation des élèves,
bien affaiblis. Le 21 janvier 1919,
« M. le Président de la Commission
des Ecoles donne des renseigne-
ments sur l'insuffisance de nourri-
ture de beaucoup d'enfants de nos
écoles primaires. Ainsi, il résulte de
son enquête qu'en l'Auge, 50% des
enfants arrivent le matin en classe
sans avoir déjeuné. Si l'on étend
cette statistique à tous les quartiers,

on peut compter près de 500 enfants
qui sont insuffisamment nourris
le matin. Pour y remédier, il y aurait
lieu d'organiser des distributions de
soupes abondantes et substantielles
qui se feraient le matin avant l'ou-
verture des classes. On pourrait, par
exemple, mettre des bons de soupe
spéciaux pour les élèves et charger
l'Œuvre des soupes populaires de ce
service complémentaire. D'accord
avec ce point de vue, le Conseil
charge la Commission des Ecoles de
se mettre en rapport avec le Comité
des soupes populaires pour l'orga-
nisation de ces distributions aux
enfants défavorisés. Il l'invite égale-
ment à faire une enquête pour
connaître les parents qui, par négligence,
n'alimentent pas ou insuffisamment
leurs enfants le matin, afin
que des mesures de rigueur soient
prises contre eux par l'autorité com-
pétente. » De plus, « le Conseil auto-
rise momentanément la suppression,
ou du moins la réduction
considérable, des cours de gymnastique,
de chant et de dessin dans les
écoles primaires, afin d'augmenter
les heures d'enseignement de la
langue maternelle et de l'arithmétique
pour rattraper une partie du
temps perdu, par suite de la ferme-
ture des classes pendant l'épidémie
de grippe. On pourrait également
diminuer la durée des cours d'histoire
et de géographie. Le Conseil
laisse à ce sujet toute latitude à la
Commission des Ecoles pour agir au
mieux des intérêts pédagogiques
des élèves. »¹⁵

Les personnes qui l'ont vécue se
sont toujours souvenues de cette
foudroyante pandémie qui emporta
celles et ceux qui semblaient pour-
vus d'un solide système immunitaire,
60% des morts ayant entre 20 et
40 ans. Près de la moitié des 20000
habitants de Fribourg tombèrent
malades lors de ce qui reste « la pire
catastrophe sanitaire depuis le
Moyen Age »¹⁶, laquelle prit officielle-
ment fin au moment de la signature
du Traité de Versailles, en juin 1919.

Alain-Jacques TORNARE

¹ Sonderegger Christian, article
« Grippe », in *Dictionnaire historique
de la Suisse*, 2006, vol. 5, p. 824.

² AVF, Protocole du Conseil
communal 1918, fol. 174.

³ Ibid., fol. 177 et 179.

⁴ AVF, Chemises du Conseil
communal. Pièces diverses, 1918 (2),
enveloppe n° 31, séance du
23 juillet 1918.

⁵ Ibid., fol. 194-195.

⁶ Ibid., fol. 184-185, 224, 230-231 ;
Conseil communal. Copies de
lettres 26.6.1918-14.6.1919, fol. 99.

⁷ AVF, Protocole du Conseil
communal 1918, fol. 256.

⁸ Ibid., fol. 255.

⁹ Ibid., fol. 202 et 225.

¹⁰ AVF, Chemises du Conseil
communal. Pièces diverses, 1918 (2),
enveloppe n° 34, séance
du 13 août 1918.

¹¹ AVF, Protocole du Conseil
communal 1918, fol. 200.

¹² Ibid., fol. 178.

¹³ Ibid., fol. 215 et 296.

¹⁴ Ibid., 1919, fol. 6.

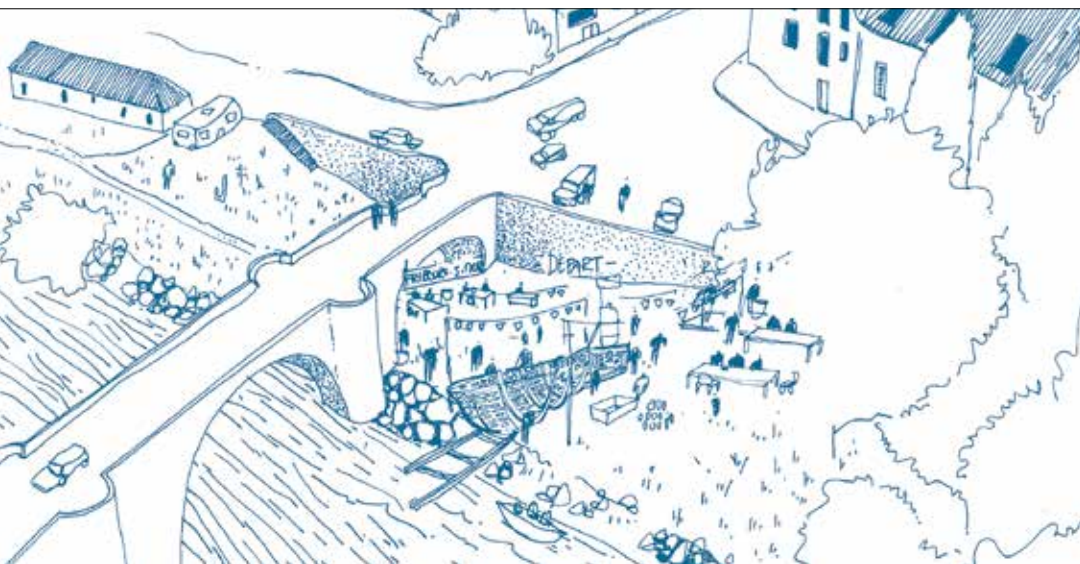
¹⁵ Ibid., fol. 15-16.

¹⁶ Bosson Alain, « Le grand retour de la
peste noire ? l'épidémie de grippe
espagnole dans le canton de
Fribourg (1918-1919) », in *Annales
Fribourgeoises*, volume 80, 2018.

Réalisons-le ensemble !

PROJETS PARTICIPATIFS

Art, recyclage, histoire, vie associative: le premier appel aux projets participatifs lancé par le Conseil communal a donné de nombreuses idées aux associations. Cinq projets ont été primés et doivent être menés avant la fin de l'année. Deux d'entre eux ont déjà été réalisés au mois de septembre.



Voilà à quoi pourrait ressembler le chantier de construction du navire dans le cadre de Fribourg-sur-mer.

lier des artistes fribourgeois à la population. Les esquisses de projet réalisées par des artistes seront placées sur des panneaux d'affichage, positionnés aux arrêts. La population sera appelée à les annoter. Le projet choisi par le public sera ensuite réalisé et des volontaires pourront soutenir l'artiste.

Dates : fin septembre-octobre 2018

Fribourg-sur-mer

Porteur du projet, Constructlab souhaite réactiver la centralité primordiale de la Sarine, autrefois voie de communication importante. Il proposera un chantier public et collaboratif pour la réalisation d'un navire, en utilisant des matériaux de recyclage. Le site naval en plein air sera accessible à tous.

Dates : 14 - 29 octobre

Maison ressources

Le kiosque rouge, situé à l'arrêt de bus Vignettaz-Daler, est vide depuis des mois. L'Association des intérêts du quartier Beaumont-Vignettaz-Monséjour souhaite le réaménager pour poursuivre et consolider diverses activités communautaires. Il pourrait servir d'écrin aux événements existants et réunir des ressources logistiques telles que tables et bancs, cuisine et matériel de cuisine. Le kiosque pourrait également devenir lieu de rencontres, d'animations pour les enfants, d'échanges de services et de savoirs, maison de quartier et espace vert à développer. Ces affectations visent à renforcer la cohésion sociale dans un quartier aux populations différentes et multiples.

Dates : tout au long de l'année.

À u printemps, le Conseil communal avait lancé un appel aux projets participatifs. Vingt dossiers ont été adressés au jury. Composé de membres du Conseil communal et de chefs de service, celui-ci s'est réjoui du succès de cette première édition, de la diversité des initiatives et de leur qualité. Cinq projets ont été primés. Le montant total accordé aux cinq projets s'élève à Fr. 50 000.-, auquel il faut ajouter une petite somme, non comprise dans le budget, pour la rénovation du kiosque de la Vignettaz, projet développé par l'Association des intérêts du quartier Beaumont-Vignettaz-Monséjour.

Histoire de la Basse

Du 2 au 8 septembre, l'association TelOOge s'est intéressée aux habitants de la Basse-Ville dans le

cadre de « Histoire de la Basse ». Elle met déjà sur pied chaque année une chaîne de télévision participative en Basse-Ville. L'idée de ce projet d'archives audiovisuelles était de faire se rencontrer autour d'une table certains habitants du quartier et de les faire échanger sur des thèmes comme « Qu'est-ce qu'un Bolze ? Y en a-t-il encore ? Qu'est-ce que la Basse-Ville ? Vit-on réellement ensemble ? Pourquoi habitons-nous ici ? » Ces rassemblements ont été filmés et projetés le 8 septembre sur la place du Petit-Saint-Jean.

www.telooqe.ch

Do it together

Initiative festive et coopérative sur le site de blueFACTORY, Do it together s'est tenu le 22 septembre. Avec différentes entités du lieu, le FabLab Fribourg-Freiburg a pro-

posé un événement sur le thème du bricolage et du réemploi autour de la musique, de l'art plastique, du jeu et du vélo. Ce jour-là, la population a été invitée à collaborer à la création d'un événement nocturne, au travers d'ateliers animés dans un esprit de partage, d'entraide et d'apprentissage. Ainsi, la musique et les concerts du soir ont été le résultat de la contribution de tous les participants.

L'art foulé du pied

Visarte Fribourg/Freiburg veut valoriser l'espace public des arrêts de bus : l'association voit dans l'élargissement du trottoir de la route de Villars et de l'avenue Beauregard une potentialité encore non exploitée. Cinq arrêts sont concernés : Beauregard (2 arrêts), Bethléem (1 arrêt) et Vignettaz-Daler (2 arrêts). La démarche participative vise à

Le Service de la culture **hors** des murs

UNE PREMIÈRE

La Ville de Fribourg, via son Service de la culture, s'installe au NeighborHub de blueFACTORY jusqu'au 30 septembre, et propose des rendez-vous thématiques à différents publics intéressés.

Le NeighborHub? C'est cet habitat du futur pensé et réalisé par des étudiants de quatre hautes écoles romandes, qui a remporté le Solar Decathlon 2017 de Denver (USA). De retour à Fribourg, le pavillon accueille des activités qui visent à proposer des alternatives, suggérant d'adopter des gestes durables. La Ville de Fribourg, via son Service de la culture, s'y est installée jusqu'au 30 septembre pour thématiser des sujets tels que culture et développement durable, innovation ou bilinguisme, confirmer l'importance de blueFACTORY pour la Ville de Fribourg, voire initier de nouveaux partenariats.

Les temps forts

La Ville de Fribourg participera à la Journée du bilinguisme du 26 septembre et posera la question : « Une bibliothèque peut-elle être bilingue ? » à l'occasion d'une table ronde à 18h. Cette rencontre sera suivie d'un apéritif déambulatoire

avec visite de blueFACTORY en compagnie de Martin Schick, le manager culturel du site. Plus tôt dans l'après-midi, à 14h, le Petit labo propose, comme tous les mercredis, un atelier pour les petits dès 4 ans, élaboré selon l'environnement et le quotidien des enfants. La Soirée de la culture du 27 septembre, ciblant les associations au bénéfice d'une subvention cultu-

relle annuelle, sera ouverte au public entre 20h et 21h. L'ambiance sonore et visuelle sera assurée par POINT76, jeune collectif fribourgeois à réécouter le lendemain lors du premier afterwork initié par et à blueFACTORY. A noter que l'enveloppe extérieure du NeighborHub (la *skin*) est un espace de coworking ouvert à tous de 10h à 17h.

Mercredi 26 septembre

8h45-9h45 Fröstück avec Laurent Dietrich, Conseiller communal

14h-16h Petit labo bilingue für die Kinder

18h-19h Table ronde « Eine Bibliothek peut-elle être bilingue ? »

Suivie d'un apéritif déambulatoire mit Besuch von blueFACTORY

Judi 27 septembre

20h-21h Friche animée: électro dans la halle grise avec POINT 76

Vendredi 28 septembre

9h30-10h30 P'tit déj culturel ave Natacha Roos, Leiterin des Kulturamts

Entrée libre

blueFACTORY, passage du Cardinal 1; à côté du silo

Contact: culture@ville-fr.ch

Pour les autres activités à blueFACTORY: culture@bluefactory.ch

Grégory Sugnaux à l'atelier d'artiste Jean Tinguely

La Ville de Fribourg offre une résidence artistique d'une année dans l'atelier Jean Tinguely à la Cité des arts à Paris. Grégory Sugnaux, artiste visuel, a été sélectionné par le jury pour séjourner dès le 1^{er} septembre 2019 dans la capitale française.

Grégory Sugnaux (29 ans) vit et travaille entre Fribourg et Berne. Il s'est formé à l'Ecole cantonale d'art du Valais, puis à la Hochschule der Künste de Berne. Depuis fin 2016, il est cocurateur de l'espace d'art WallRiss à Fribourg.

L'artiste voit dans cette résidence une opportunité de bénéficier d'un espace-temps pour développer sa carrière et de nouveaux projets. A Paris, sa recherche artistique portera sur la peinture comme une exploration urbaine, créant une cartographie composée d'une cinquantaine de tableaux. Tournant son regard vers le sol, G. Sugnaux captera les choses qui se passent « en bas ». Cette vision modifiera sa perception de la construction spatiale. Avec le jeune graphiste fribourgeois Clément Chavanne, il souhaite élaborer un projet de livre. Son atelier sera ouvert à plusieurs reprises tout au long de sa résidence afin de faire découvrir le travail en cours et de le confronter à des regards critiques et expérimentés.

Caritas Fribourg fête ses 75 ans

ANNIVERSAIRE

L'œuvre d'entraide Caritas Fribourg célèbre cette année ses 75 ans. Son programme d'activités festives se poursuit cet automne avec, notamment, sa participation à La Cantonale.

Cette présence à la Foire de Fribourg permettra de faire connaître son action et ses offres à de potentiels bénéficiaires, bénévoles et donateurs.

Née dans le prolongement du Bureau de Charité, aux dimensions cantonales et diocésaines, créé par Léon Genoud en 1919, Caritas Fribourg s'est organisée sous forme d'association dès 1943. 75 ans plus tard, l'œuvre d'entraide continue d'apporter son soutien aux personnes qui vivent dans la précarité et dans la solitude.

Tout d'abord, pour éviter tout risque de confusion, il est essentiel de préciser que Caritas Fribourg n'est pas une antenne cantonale de Caritas Suisse. Elle est une œuvre d'entraide fribourgeoise, organisée sous forme d'association, qui travaille en réseau avec les autres Caritas en Suisse, au même titre que Caritas Vaud, Valais ou Genève, entre autres.

Un stand à La Cantonale

Du 5 au 14 octobre, Caritas Fribourg sera l'hôte d'honneur de la Foire de Fribourg La Cantonale et animera un stand. Le samedi 6, elle partagera son gâteau d'anniversaire. Le lundi 8, une rencontre intergénérationnelle favorisera le lien social entre

les âges. Le 10 octobre, le HC Fribourg-Gottéron tiendra une séance de dédicaces. Le jeudi 11 octobre, l'animateur de la RTS Jean-Marc Richard sera à l'écoute sur le stand tandis qu'un repas traditionnel, préparé par l'équipe du Restaurant Le Carré, animera l'arène gourmande de La Cantonale. Ce repas est un écho aux « repas-partage » que Caritas Fribourg et ses bénévoles organisent deux vendredis midi par mois au couvent des Cordeliers. Les sportifs, quant à eux, peuvent soutenir l'association en courant la course Morat-Fribourg : en effet, Caritas Fribourg recherche 75 coureurs pour parcourir les 17,170 km en portant ses couleurs ou en effectuant une promesse de don. Autre moment festif de l'année, un repas-spectacle de soutien se tiendra le samedi 9 novembre à Equilibre, en marge de la pièce *Les amis*, avec F. Recrosio et B. Rosset.

Une aide de proximité

L'association Caritas Fribourg apporte son aide aux personnes domiciliées dans le canton qui tra-

versent des situations de vie difficiles et qui sont confrontées à la précarité, mais qui ne peuvent bénéficier des services de l'aide sociale. Elle propose une consultation juridique et sociale, des entretiens de soutien et d'orientation avec aide d'urgence ponctuelle ainsi qu'une assistance à la gestion de budget et à la gestion administrative. Sur mandat de l'Etat de Fribourg, Caritas Fribourg propose des interventions de prévention en milieu scolaire et intervient pour toute question liée à l'endettement des particuliers ; elle propose des conseils et des procédures d'assainissement dans le cadre de suivis individuels. Le montant des dettes cumulées par les ménages suivis en 2018 était de 24,5 millions, pour un endettement moyen par ménage de Fr. 85 000.–. Caritas Fribourg compte 15 collaborateurs ainsi que de nombreux bénévoles.

Prévenir pour mieux guérir

L'association reçoit sans rendez-vous le mardi de 10 h à 12 h toute personne vulnérable ayant des questions ou besoin d'aide ou de conseils. Elle dispose d'une permanence téléphonique gratuite et anonyme au 0800 708 708 (de 10 h à 13 h, du lundi au jeudi). L'association est un service généraliste : si elle n'est pas compétente pour répondre aux besoins spécifiques, elle oriente les personnes vers les services qui sauront les prendre en charge. Caritas Fribourg encourage les personnes touchées par des pro-

blèmes à faire appel à elle le plus tôt possible par courriel à l'adresse info@caritas-fr.ch.

Les loisirs pour toutes les bourses

Caritas Fribourg se veut également rassembleuse. Cette volonté passe notamment par les repas-partage. Ouverts à tous, ces derniers sont un moment de rencontre et réunissent entre 50 et 80 convives. Le prix est libre : chacun participe selon ses moyens. L'association facilite également l'accès à l'offre sportive, culturelle ou de formation des personnes financièrement défavorisées avec la CarteCulture. Celle-ci permet de bénéficier de rabais entre 30% et 70% sur des activités diverses, offerts par des partenaires. Ainsi, certains clubs de sport proposent une réduction sur la cotisation annuelle, des théâtres et festivals accordent un rabais sur les billets d'entrée ou encore des magazines et journaux sur leurs abonnements. Cette carte gratuite peut être demandée par toutes les personnes ayant droit à la réduction des primes d'assurance-maladie, percevant des prestations complémentaires, bénéficiant de l'aide sociale publique, ayant une saisie de salaire depuis 9 mois ou qui disposent d'une bourse d'études. La personne demandeuse doit être domiciliée dans l'une des communes participantes (Fribourg et son agglomération, notamment). Pour plus d'informations : www.car-teculture.ch/fribourg-et-region.

CARITAS Fribourg
Freiburg

DEPUIS
SEIT 75 ANS
JAHREN

l'écho de Vall'ée



« Il fut un temps où la vallée du Gottéron n'existait pas. »

Il y avait la falaise, haute et menaçante, et au pied de ce rempart naturel, une grotte étrange. Les habitants du quartier étaient certains qu'un monstre s'y cachait. La présence de cet animal sauvage expliquait les disparitions de moutons, de poules et de lapins : le fauve avait faim ! On a demandé l'aide d'un ermite. Le saint homme est entré dans la grotte, armé de son bâton et de sa foi. Il chantait des psaumes, la terre tremblait, la grotte crachait de la fumée. Les habitants devinaient un long corps couvert d'écailles ; ils voyaient battre des ailes gigantesques soulevant la poussière.

L'ermite hurla une dernière prière, la falaise se fendit, les rochers déboulaient comme une avalanche, les gens couraient en tous sens, comme

des lapins poursuivis par le renard. La paroi abrupte se fendit, et s'ouvrit désormais sur une longue vallée. La poussière se dissipa, le calme revint. On entendit alors le paisible clapotis de l'eau. C'était la rivière qui descendait cette nouvelle vallée, qu'on nomma le Gottéron.

Aujourd'hui encore la vallée reste instable, les géologues l'expliquent par les infiltrations d'eau dans la molasse. Mais les conteurs savent que le dragon n'a pas quitté la vallée ! C'est lui, ou peut-être son humble descendant, qui veille sur ce magnifique coin de nature au cœur de la ville de Fribourg. On en a retrouvé la trace ; il semble que son nom est Vall'ée ! »



Résultat

Concours – Wettbewerb

Lisa Geiger, grande gagnante du concours
« Moi, je protège l'environnement -
Ich Schütze die Umwelt »

Carte d'identité du dragon

Nom : Vall'ée

Sexe : Hermaphrodite

Taille : Probablement entre 7 et 15 m

Habitat : Vallées mystiques et humides

Particularité : Possède un trésor unique

Atouts : Ailes feuillues, mains crochues, souffle régénérateur, sens de l'orientation aiguisé



Olivier Fasel est conteur à Fribourg où il participe à divers projets autour des légendes et de la mise en valeur du patrimoine immatériel. Pour en savoir plus, son site internet : www.olivierfasel.ch

Vall'ée, bescheiden, tapfer und behütend, hat den Ehrentitel einer Maskotte der nachhaltigen Entwicklung in Freiburg erhalten.

Vor einiger Zeit wurde die Spur des Drachens wiedergefunden. Er lebt zusammengerollt im Herzen des Galterntals, wo er einen wertvollen Schatz für seine Bewohner und seinen Planeten hütet.





© Ville de Fribourg / V.B.

Le XX^e siècle en constructions

LA CITÉ DU GRAND-TORRY

La construction de logements pour les classes populaires a été une constante durant le XX^e siècle. La série en a relevé plusieurs, des maisons de la Fraternelle au Guintzet dans les années 1920 aux tours locatives de Jean Pythoud dans les quartiers du Jura et du Schoenberg 40 ans plus tard. Au tournant du millénaire, c'est la Ville de Fribourg qui bâtit un complexe d'habitations de qualité à loyer modéré.

La nécessité d'augmenter l'effectif de sa population ainsi que l'exiguïté du territoire de la ville a mené le Conseil communal à définir un certain nombre de zones résidentielles à forte densité. Mais il ne s'agit pas de construire n'importe comment : il faut maintenir une qualité de vie élevée malgré la concentration. Ainsi, le Conseil communal entreprend la construction de logements abordables par le biais d'une fondation d'utilité publique, la Fondation de la Ville de Fribourg en faveur du logement. Un concours d'architecture est lancé au début des années 1990. Le projet de l'atelier d'architecture fribourgeois de Manfred Schafer est désigné vainqueur et l'architecte Guido Ponzo sera en charge de sa planification.

Densifier avec qualité

Le maître d'ouvrage met la qualité de vie au centre de ses préoccupations. Il veut que la densification ne porte aucune atteinte préjudiciable ni au site, ni aux habitants. Un premier élément concourant à la qualité de vie concerne l'implantation du complexe. Il faut choisir la parcelle idéale. Elle est trouvée à la route des Bonnesfontaines dans le quartier du Jura. D'une superficie de 15 186 m², elle présente plusieurs avantages. Premièrement, elle ap-

partient à la Bourgeoisie de la Ville de Fribourg, laquelle consent à octroyer au maître d'ouvrage un droit de superficie à des conditions extrêmement favorables. Second intérêt du site, il est entouré de verdure et bénéficie d'un ensoleillement généreux. Ensuite, très pratique, il se trouve à proximité des transports publics et des écoles.

Favoriser les rencontres

L'architecte de la cité du Grand-Torry, Manfred Schafer ambitionne de créer un « morceau de ville » dans la ville. Il veut « concevoir un lieu de bien-être et d'identification, comme le serait, pour les enfants, le monde des contes de fées. » Une belle ambition pour un projet qui va tout de même accueillir 100 logements et plusieurs centaines d'habitants.

Une tour d'habitation cylindrique accueille le visiteur à l'entrée du complexe. Celle-ci compte 10 appartements de 4 pièces d'une superficie de 82 m², répartis sur cinq niveaux. À côté s'élève un portique servant de lieu d'information, de rencontre et d'attente. Au milieu des deux se trouve l'escalier qui mène aux cinq immeubles de la cité. Il débouche sur une passerelle légèrement surélevée, « sorte de pergola, un cordon ombilical qui relie les immeubles et conduit à la place

centrale du quartier ». Celle-ci serpente sur la pelouse et permet aux habitants de s'orienter facilement. L'espace central du complexe, véritable lieu de rencontre, favorise les contacts entre voisins. Il accueille la place de jeux et mène à la crèche. Rassembler les habitants est d'ailleurs une volonté du maître d'ouvrage. Les architectes prévoient également de vastes espaces intérieurs pour des locaux de loisirs à disposition des habitants. Par ailleurs, le rez-de-chaussée de la tour possède l'équipement nécessaire pour y installer un café ou un petit commerce.

Un espace extérieur privatif

À la cité du Grand-Torry, la nature n'est jamais très loin. La place centrale est généreusement arborisée et entourée d'une pelouse où il fait bon se prélasser. Les enfants peuvent y jouer en toute sécurité. En effet, les voitures ne peuvent y accéder. Elles doivent stationner sur le parking visiteurs ou dans le garage souterrain, d'une capacité de près de 100 véhicules.

Toujours afin de créer un lieu où il fait bon vivre, les architectes soignent l'aménagement des appartements. Le complexe, y compris la tour, compte 119 spacieux logements de sept types différents, allant de 1½ à 5½ pièces, dont une ma-

rité de 4½ pièces. Dans un article précédent, nous avons mentionné l'essai de Jean Pythoud de construire des duplex à la route des Vieux-Chênes. Pour des raisons financières, celui-ci avait dû se rabattre sur des semi-duplex. Trente ans plus tard, Schafer et Ponzo parviennent à appliquer cette disposition à la cité du Grand-Torry. En effet, les appartements de 4½ et 5½ pièces occupent deux niveaux. On pourrait même parler de « triplex » dans 16 des 32 logements de 4½ pièces puisqu'ils sont pourvus d'une terrasse en toiture. Cet accès privatif vers l'extérieur est une composante importante des immeubles : à l'exception des 1½ pièces, les logements profitent d'une loggia, d'un balcon ou d'une terrasse. Cependant, leurs dimensions sont plutôt réduites. C'est pourquoi les architectes ont prévu un chemin qui circule autour du quartier et des cours intérieures accessibles au public.

BIBLIOGRAPHIE SÉLECTIVE

Cité du Grand-Torry, route des Bonnesfontaines 40 à 50 : une réalisation de la Fondation de la ville en faveur du logement, Fribourg : Fondation de la ville en faveur du logement, 1995



LivrEchange

À LA BIBLIOTHÈQUE

LivrEchange est une bibliothèque où l'on peut emprunter 20 000 documents dans plus de 265 langues. C'est également un lieu de rencontre et d'échanges interculturels. Les activités variées prévues cet automne plairont aux petits comme aux grands.

LivrEchange est une bibliothèque où l'on peut emprunter

20 000 documents dans plus de 265 langues. C'est également un lieu de rencontre et d'échanges interculturels. Les activités variées prévues cet automne plairont aux petits comme aux grands.

Pourquoi une bibliothèque interculturelle? Pour promouvoir la diversité linguistique et culturelle des différentes populations, de tout âge, du canton. Les documents en plus de 265 langues permettent aux lecteurs de garder un lien avec leur langue et culture d'origine et également de les transmettre à leurs enfants et petits-enfants. La bibliothèque et ses offres favorisent les rencontres et les échanges entre les différentes communautés du canton, ce qui permet la création de passerelles entre les pays et les cultures.

Découvrez le programme de la rentrée !

Venez chercher les nouvelles acquisitions pour petits et grands, en tigrigna, persan, amharique, grec, oriya, ourdou, français, allemand et bien d'autres langues, dès à présent sur les étagères !

Pour les enfants

L'activité *Cantemos Juntos*, pour les enfants d'âge préscolaire accompagnés d'un parent, reprend tous les lundis (sauf vacances et congés scolaires) avec un nouvel horaire: 9h30 - 11h. *Un momento de compartir en español, niños y padres. ¡Te esperamos!* Les Jouons Ensemble reprennent tous les vendredis (sauf vacances et congés sco-

laire) de 9h30 - 11h: prenez part aux activités ludiques pour les enfants de 0 à 5 ans accompagnés d'un parent. L'activité *Encore! des histoires!*, pour les enfants entre 4 et 12 ans et leurs parents se poursuit sans interruption jusqu'au 12 octobre 2018 dans l'agglomération de Fribourg. Retrouvez les passeuses d'histoires le lundi 1^{er} octobre à l'avenue Jean-Marie-Musy au Schoenberg, tous les mardis à Villars-Vert, et tous les vendredis à la route du Centre à Marly (de 15h30 à 17h30). Et les mercredis 26.9 et 10.10 à la route des Vieux-Chênes, au Schoenberg (de 14h30 à 16h30). Nouveauté: *Encore! des histoires* sera à Bulle, à la rue de Vevey, les mercredis 3, 17 et 31 octobre et 14 novembre entre 15h30 et 17h30.

Pour les adultes

Bonjour ça va: les ateliers pour apprendre les premiers mots du français reprennent le lundi de manière hebdomadaire, entre 16h30 et 17h30. *Papoter*: les ateliers de conversation en français (niveau moyen/avancé) reprennent selon l'horaire suivant: le lundi de 14h à 15h, le mardi de 17h à 18h et le mercredi de 15h à 16h. *Plauderstunde deutsch*: les ateliers de conversation en allemand (niveau moyen/avancé) reprennent le jeudi de manière hebdomadaire, entre 16h et 17h.



Rencontre avec l'auteure Fatou Diome.

Services

Nous proposons un café internet, des logiciels d'apprentissage des langues ainsi qu'un service d'accueil de classes et de groupes. Ces accueils sont gratuits et se font sur inscription, indépendamment des horaires d'ouverture. N'hésitez pas à contacter les responsables de LivrEchange.

Événements interculturels

Le 6^e ContEchange de l'année, sur le thème des pays d'Afrique, a lieu le mercredi 3 octobre à 14h. Pour petits et grands dès 6 ans. Et plus d'événements à venir au cours de l'année! (Prix modeste ou gratuit selon les activités)

Soutenez ces activités !

En devenant membre de l'association LivrEchange ou en devenant

« chauffeur » ponctuel pour le transport du matériel d'*Encore! des histoires!*

Une bibliothèque qui vit au rythme des cultures et des rencontres.

INFORMATIONS

LUNDI 10h-12h et 14h-18h
MARDI, MERCREDI ET JEUDI 14h-18h
VENDREDI 10h-12h
SAMEDI 14h-16h

Avenue du Midi 3-7
 1700 Fribourg
 info@livrechange.ch
 www.livrechange.ch
 Service du prêt 026 422 25 85
 BCF/FKB / IBAN
 CH 70 0076 8300 11 53 4160 0

Mémento

CONCERTS

Orchestre des Pays de Savoie

je 27 septembre, 20h,
Aula de l'Université

Auréli Emery

ve 28 septembre, 21h,
Café Le Tunnel

Max Jendly Quartet

sa 29 septembre, 21h,
Café Le Tunnel

Alexis Bosch

atelier latin jazz et concert
avec G. Lopez, ve 5 octobre, 21h,
Café Le Tunnel

International piano series

Yury Favorin, sa 6 octobre,
19h30, Aula Magna

Vêpres d'orgue: L'alliance

avec A. Baal, di 7 octobre, 18h30,
église des Cordeliers

Orgues automnales

ve 12 octobre, 19h,
cathédrale Saint-Nicolas

Max Jendly Jazz Big Band

ve 12 octobre, 20h30,
Aula du Collège Gambach

Christophe Piller

ve 12 octobre, 21h,
Café Le Tunnel

Esquina Sur

latino, sa 13 octobre, 21h,
Café Le Tunnel

Orchestre de la Haute Ecole de musique de Lausanne

ve 19 octobre, 19h,
Aula de l'Université

ÉQUILIBRE

Place Jean-Tinguely 1

L'Armoire à Gaudace

par le chœur Les Enchanteurs
de Sainte-Thérèse, pour ses 50 ans,
sa 29 septembre 20h, di 30 sep-
tembre, 17h

Victor oder die Kinder an der Macht

Di., 2. Oktober, 19.30 Uhr

Orchestre de chambre fribourgeois

je 4 octobre, 20h

NUTHONIE

Rue du Centre 7 – Villars-sur-Glâne

Les diseurs à la crim'

lecture, ma 2, me 3 octobre, 19h30

Piletta remix

avec le collectif Wow!,
sa 6 octobre, 11h, 17h,
di 7 octobre, 11h, 15h

KELLERPOCHE

Rue de la Samaritaine 3

Der kleine Erdvogel

So., 30. September, 11 Uhr

Bitte hinterlassen Sie diesen Ort

Fr., 5., Sa., 6. Oktober, 20.15 Uhr

Mörderkarussell

Do., 11., Fr., 12., Sa., 13. Oktober,
20.15 Uhr

THÉÂTRE DES OSSES

Place des Osses 1 – Givisiez

Variations sur un temps

du 29 septembre au 21 octobre, ve,
sa 20h, di 17h, je 18 octobre 19h30

THÉÂTRE

Rien ne se perd

du 27 septembre au 13 octobre,
Théâtre de la Cité

LE BILBOQUET

Route de la Fonderie 8b

Christophe Alévêque

ve 28 septembre 20h30

Le secret de ma réussite

avec D. Chassot et C. Blanc,
ve 5 octobre 20h30

NOUVEAU MONDE

Esplanade de l'Ancienne-Gare 3

Disco Kids jaune et noire

di 30 septembre, 15h30

Cinéma engagé: une image vaut-elle plus que mille mots?

conférence organisée par
Les 4 Vents, me 10 octobre, 18h

FriScènes

festival international de théâtre, du
15 au 20 octobre, 18h,
www.friscenes.ch

FRI-SON

Route de la Fonderie 13

Gustav Académie

ve 12 octobre, 20h30

Damien Jurado

je 18 octobre, 20h30

CENTRE LE PHÉNIX

Rue des Alpes 7

Lunch concerts

ve, 12h15

– 28 septembre: T. Florian, piano

– 5 octobre: Trio inSOLito

– 12 octobre: E. Chappuis et C. Hirt

The Polar Tour

récitation de piano avec G. E. Arnold,
ve 28 septembre, 19h30

R. Sudan et C. Sokol

piano, di 30 septembre, 17h

LA SPIRALE

Place du Petit-Saint-Jean 39

Chico Freeman & Heiri Känzig

ve 28 septembre, 20h30

Mario Batkovic

ve 5 octobre, 20h30

Alexis Bosch Mendez & Friends

sa 6 octobre, 20h30

Imelda & Clyde

sa 13 octobre, 20h30

He Chameleon

ve 19 octobre, 20h30

Cory Wong (Vulfpeck)

sa 20 octobre, 20h30

ESPACEFEMMES

Rue Saint-Pierre 10

Contraception naturelle:

connaître son corps

je 27 septembre, 13h45.

Sur inscription

Saveurs d'ailleurs: Irak

ve 28 septembre, 19h.

Sur inscription

Club de lecture: voix de femmes

suisses

ma 2 octobre, 18h30. Sur inscription

Atelier de sculpture: terre

de femmes, femmes de terre

me 3 octobre, 14h. Sur inscription

World café: Empowerment et

intégration des femmes aujourd'hui

je 4 octobre, 13h45, Arsen'alt.

Sur inscription

Saveurs d'ici: bénichon

sa 6 octobre, 9h. Sur inscription

CAS – REPER

www.reper.ch > CAS

CAS Basse-ville: 026 321 55 91

CAS Jura: 026 466 32 08

CAS Schönberg: 026 481 22 95

Accueil libre

– Basse-Ville: me 13h30-17h,
ve: selon activité

– Jura: me 14h-18h,

je 15h30-18h, ve 15h30-22h
(sauf 1^{er} vendredi du mois)

– Schoenberg: me 14h-17h,

je 15h30-19h, ve 15h30-19h,

puis dès 13 ans dès 19h30,

sa: selon activité

Espace de rencontres,

de repos et d'échange

je 9h-15h, CAS Basse-Ville

Sortie cueillette

me 26 septembre, 14h-17h,

par tous les temps, gratuit.

Infos et inscriptions aux centres

A Table!

repas convivial et participatif,

Fr. 5.–, je 27 septembre, 11h30,

CAS Basse-Ville

Workshop musique

sa 6 octobre, dès 6 ans, 10h-17h,

CAS Jura

Visite chez les pompiers

me 10 octobre, 14h. Infos et

inscription: CAS Schoenberg

Spécial vacances

du ma 16 au je 18 octobre, CAS Jura

Camp d'automne au Lac-Noir

du lu 22 au ve 26 octobre.

Infos aux centres

LE QUADRANT

Route St-Nicolas-de-Flue 2

Groupe d'entraide Alzheimer

me 26 septembre, 18h30

Arrêter de fumer: vous y pensez?

café échange, je 27 septembre, 17h

Apprendre à vivre avec le cancer

ma, 18h30. Sur inscription:

www.avac.ch ou 079 271 12 19

Manger, entre faim et envie

info-échange, ma 23 octobre, 16h

Fermeture temporaire de la Bibliothèque de la Ville

Du 11 octobre au 6 novembre, la Bibliothèque de la Ville sera fermée pour des travaux de réaménagement. Jusqu'au 10 octobre, vous pourrez emprunter 16 documents (au lieu de 8). La date d'échéance des documents en prêt sera automatiquement ajustée. Il ne sera pas envoyé de courrier de rappel ou de réservation. Pendant la fermeture, les livres en retour peuvent être déposés à la Deutsche Bibliothek.

INFORMATION

347 100

SEPTEMBRE – SEPTEMBER 2018 23

CENTRE SAINTE-URSULE

Rue des Alpes 2

Méditation guidée

je 27 septembre, 11 octobre, 20h

Ateliers de journal créatif

sa 6 octobre, 9h 15 - 12h,
Sur inscription

Shibashi

lu 8 octobre, 20h. Sur inscription

MercreLIVRE par la Librairie Saint-Augustin

A. et B. Roduit présentent *Une année différente, à la grâce de Dieu*, me 10 octobre, 18h

La danse, une méditation

me 10 octobre, 19h 30.
Sur inscription

CINÉMA

La notte du San Lorenzo

di 7 octobre, 18h, Rex (cinéPlus)

Que sommes-nous devenus

proposé par le Mouvement ATD Quart Monde dans le cadre de la journée mondiale du refus de la misère, je 11 octobre, 18h 30, Rex. Réservations : film@atdvwqm.ch

EXPOSITIONS

Fribourg bâti

ve 16h - 19h, sa 9h - 12h,
place des Ormeaux 1

Elisabeth Macheret – Van Daele : Appel de Lumière

29 septembre au 20 octobre,
Galerie Cathédrale

René Agass Baumgartner – Christine Fabre – Pamela Macsai Baumgartner

jusqu'au 6 octobre, Atelier-Galerie J.-J. Hofstetter

Jean-Michel Robert

jusqu'au 6 octobre, Trait noir

Exposition d'estampes

jusqu'au 7 octobre,
Galerie Contraste

Gaspard Delachaux – Dode Lambert

dès le 12 octobre, Atelier-Galerie J.-J. Hofstetter

Sigurd Rompza :

Un petit pan de mur jaune

dès le 12 octobre, Galerie La Vitrine

Inspiration Natur-e

dès le 13 octobre, Musée d'histoire naturelle

Karin Caramello et Sandrine Soldini

jusqu'au 25 octobre,
Galerie Au Graal

Emmanuelle Chaudet Julien

jusqu'au 3 novembre,
Café Le Tunnel

Virginie Rebetez :

Malleus Maleficarum

enquête photographique fribourgeoise, jusqu'au 3 novembre, BCU

De là jusque'ici: Le Guignol à roulettes de 1981 à 2018

jusqu'au 3 novembre, Musée des marionnettes

Bernard Schorderet

jusqu'au 14 novembre,
Musée Gutenberg

Velo-Salon

photos de R. P. Riedo, blueFACTORY

Espèces introduites ici et ailleurs

Musée d'histoire naturelle

CONFÉRENCES

Accueillir, accompagner, discerner, intégrer

organisée par la pastorale familiale, ma 2 octobre, 19h 30, Pérolles 38

Jean-Pierre Le Goff

La France des années 50 à 68, ma 6 octobre, 18h 30, salle Rossier, organisée par l'Alliance française

Monnaie locale complémentaire

lu 8 octobre, 19h, blueFACTORY (salle de cinéma)

Découverte du mardi

Totem n°3 de Jean Tinguely, par C. Schuster Cordone, ma 9 octobre, 18h 30, Espace Jean Tinguely – Niki de Saint Phalle.

Et si on parlait des émotions, de l'intimité et de la sexualité du jeune enfant ?

atelier organisé par Education Familiale, me 10 octobre, 15h 30, CO de Pérolles.
Inscription : 026 321 48 70

DIVERS

Atelier de bricolage pour enfants – Basteln für Kinder

me 26 septembre, 3 octobre,

14h - 16h, Musée d'histoire naturelle. Sur inscription – Mi., 26. September, 3. Oktober, 14 – 16 Uhr, Naturhistorisches Museum. Auf Anmeldung 026 305 89 00

Le petit labo

atelier enfants, me, 13h 30, NeighborHub (blueFACTORY).
Inscription : culture@bluefactory.ch

Séance plénière de l'Assemblée constitutive du Grand Fribourg

me 26 septembre, 19h 30, Auberge d'Avry-Rosé, Avry. www.grandfribourg.ch

Buchstart

Sa., 29. September, 9 Uhr, Deutsche Bibliothek

Parents ados et jeunes parents :

Dis-moi qui tu es....

témoignages et échanges autour d'un café, organisé par l'association JeunesParents, sa 29 septembre, 9h - 13h, Fribourg pour tous (rue du Criblet 13). Présentation de l'association : me 3 octobre, 9h - 13h, même lieu

Visite des fortifications avec un guide

sa 29 septembre, 13 octobre, 10h - 12h. Infos : Fribourg Tourisme et Région

Visite guidée de l'église de la Maigrage

sa 29 septembre, 14h 15 - 15h 15

Midnight Sport et culture

pour les 13-17 ans, sa, 20h, salle de sport de l'école de la Vignettaz (hors vacances scolaires)

OpenSunday

jeux pour les 6-12 ans, di hors vacances scolaires, 13h 30 - 16h 30, salle de sport de l'école de la Vignettaz

Café parents-enfants – Eltern-Kinder-Kaffee avec Education familiale

– me, 9h, Espacefemmes
– je dès 11 octobre, 9h, restaurant Coop
– Les enfants avant 6 ans, ma 9 octobre, 15h 30, salle de chant de l'école de la Heitera

Märchenstunde

Fr., 5. Oktober, 16.30 Uhr, Deutsche Bibliothek

Morat-Fribourg

sa 6, di 7 octobre

Rue des Murailles au goût de la bénichon

balade interactive et dégustation de produits de la bénichon, sa 6, 13 octobre, 9h 45 - 12h, place Georges-Python, inscription : 079 715 96 12 ou www.asgip.ch

Vide-grenier

organisé par l'association du quartier de Gambach-Guintzet, sa 6 octobre, 10h - 13h, préau de l'Ecole de culture générale

Fribourg vit !

activités visant à maintenir le bien-être, sa 6 octobre, 15h, Grand-Places

Etre mobile avec les transports publics

cours, me 10 octobre, 13h 30, salle de cours des TPF. Inscription jusqu'au 3 octobre auprès de Pro Senectute Fribourg 026 347 12 40

Contes pour enfants

ve 12 octobre, 16h 30, Bibliothèque de la Ville

Pinocchio

parcours d'H. Audriaz, jusqu'au 14 octobre, sa 19h - 22h, di 15h - 18h, Auge et Grabensaal

La semaine des espèces exotiques – Die Woche der exotischen Lebewesen

ma 16 au ve 19 octobre, Musée d'histoire naturelle. Infos et inscription : www.mhnf.ch – Di., 16., bis Fr., 18. Oktober, Naturhistorisches Museum. Programm und Anmeldung : www.nhmf.ch

Apéro zéro déchet

sur le thème du gaspillage alimentaire, ma 16 octobre, 18h - 22h, Café-Restaurant Les menteurs. Inscription : zerowasteswitzerland.ch

Fribourg-sur-mer

réalisation collective d'un bateau avec des matériaux de recyclage, avec ConstructLab, sa 20 au 27 octobre, sous le pont de Saint-Jean

Baptême de la rame de train Fribourg/Freiburg des CFF

lu 22 octobre, 12h 30, quai 2 de la gare. Possibilité de visiter la rame